

Directeur au Département Organisation – Direction Prévention (asbl Bravvo) (H/F/X)

Le Département Organisation est l'un des départements au fonctionnement transversal pour l'administration de la Ville de Bruxelles, décliné en 4 domaines : administratif, TIC, juridique, relations publiques :

- administratif : tutelle sur divers organismes, secrétariat du Collège et du Conseil communal, **coordination des activités de prévention et de sécurité**
- TIC : stratégie informatique, bureautique et téléphonie
- juridique : défense des intérêts de la Ville de Bruxelles, contentieux, remise d'avis, passation d'actes
- relations publiques : protocole, participation, égalité des chances, relations internationales.

La Direction Prévention est l'une des Directions du Département Organisation.

Mission du service :

- Développer et rassembler les moyens, fédéraux, régionaux et locaux, afin de développer une politique intégrée de prévention et de développement de qualité de vie dans les quartiers
- Mettre en place les projets d'information, de consultation et d'implication des citoyens dans les politiques de la Ville

Le fonctionnement opérationnel de cette Direction s'effectue via l'asbl Bravvo.

Fonction

Mission :

Etre le régisseur de la politique locale de prévention au niveau communal : assurer la tâche d'administrateur délégué de l'asbl et la coordination et la gestion journalière des projets de prévention

Tâches :

- Définir les objectifs stratégiques de la politique de la Ville en matière de prévention et sécurité, identifier les réalisations qui devraient être obtenues avec les moyens et ressources disponibles dans les délais fixés
- Gérer la structure et l'ensemble des collaborateurs de l'asbl en garantissant les moyens et l'encadrement nécessaires à la mise en oeuvre des différents projets; organiser/coordonner/contrôler l'exécution des missions/activités récurrentes de l'asbl au niveau quantitatif et qualitatif
- Implémenter les différents programmes de subvention supra locaux (Plan stratégique de prévention/sécurité, programme Grandes villes, Sécurisation des logements sociaux) en veillant à leur cohérence, au suivi des directives ministérielles et des conventions, au suivi administratif/technique
- Assurer le suivi des projets existants et développer de nouveaux projets. Mettre en oeuvre les différents projets. Soutenir les projets de première ligne en veillant à leur cohérence et au développement de partenariats. Evaluer/ajuster les projets
- Assurer le lien avec des asbl (Bruxelles) qui dépendent des subsides de programmes supra locaux. Veiller au transfert de ces subsides et au suivi des justificatifs. Assurer la gestion des financements liés à la prévention/sécurité inscrits dans le budget Ville
- Coordonner la politique locale intégrée de prévention, assisté par la Cellule Coordination qui assure le pilotage et constitue l'interface entre les projets de terrain, les autorités subsidiantes, les partenaires et la Ville
- Présider les organes de consultation, Comité d'entreprise et Comité pour la prévention et la protection au travail et en assurer le suivi auprès du président du Conseil d'administration
- Organiser le suivi administratif (répertoires de courriers sortants, notes de communication, ...)
- Rapporter au bourgmestre tout élément pertinent, établir des reportings réguliers sur les activités et projets

Profil

1. Etre titulaire d'un diplôme de master, d'un diplôme du deuxième cycle des études universitaires ou de l'enseignement supérieur assimilé ;
ou
remplir les conditions de promotion interne

2. Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans une fonction dirigeante à niveau universitaire dans l'accompagnement et la coordination de programmes subsidiés et de projets de prévention comprenant la gestion et les ressources humaines financières et logistiques d'importance comparable aux structures départementales de la Ville
3. Posséder une bonne connaissance des rouages institutionnels locaux et supra locaux

Offre

- Emploi statutaire après que toutes les conditions de nomination aient été remplies ; emploi contractuel dans un premier temps
- Horaire : temps plein (flexibilité au niveau des horaires)
- Lieu de travail : Bruxelles
- Salaire mensuel net : 2.718 ,58 € (minimum)/4.115,37 € (maximum) (échelle de traitement A8). Une estimation du salaire, tenant compte de la situation familiale, des services antérieurs, etc., peut être obtenue auprès de l'U. O. Carrière du Département RH, tous les jours entre 8h30 et 12h30, au 02/279 24 40.
- Avantages annexes : chèques-repas, remboursement intégral de l'abonnement STIB et partiel de l'abonnement SNCB, dispense du ticket modérateur au CHU Brugmann, au CHU Saint-Pierre, à l'Institut Jules Bordet et à l'HUDERF (Hôpital universitaire des Enfants Reine Fabiola), gsm

Pour postuler, un dossier de candidature doit parvenir au Département RH via <https://jobs.bruxelles.be/fr/vacature/55749/directeur-de-la-direction-prevention-asbl-bravvo--h-f-x/>, comprenant :

- une lettre de motivation;
- un c.v.;
- une photocopie du diplôme requis.

Les candidatures incomplètes ne sont pas prises en considération.

La date limite de soumission des candidatures est le **07/05/2021**.

Langue

En vertu des dispositions de l'arrêté royal du 18 juillet 1966 portant coordination des lois sur l'emploi des langues en matière administrative (Art. 21, §§ 2 et 5), les candidats devront satisfaire à un examen portant sur la connaissance écrite et orale de la langue néerlandaise.

L'examen de seconde langue est organisé par Selor (Bureau de Sélection de l'Administration fédérale).

L'inscription se fait en ligne sur le site internet www.selor.be.